

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_108 : PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE DE L'ALBIGEOIS

L'an deux mille vingt , le vingt neuf septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 29 septembre 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, David DONNEZ, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames, Monsieur, Cindy COQUART, Jacques ROUSSEL, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Anne GILLET VIES (pouvoir à Odile LACAZE), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Roland GILLES), Fabienne MENARD (pouvoir à Mathieu VIDAL), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

N° DEL2020_108 : PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE DE L'ALBIGEOIS

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Pour faire face à la crise économique liée à la pandémie de Covid-19, l'Agglomération a adopté, lors du Conseil du 21 juillet 2020, des mesures d'urgence au profit des entreprises locales. Parmi les mesures actées, figuraient l'abondement à hauteur de 3€/habitant du fonds régional L'Occal ou encore le dégrèvement de 2/3 de la cotisation foncière des entreprises pour les secteurs particulièrement impactés par la crise du Covid-19, ainsi que le maintien des taux d'imposition payés par les entreprises et les ménages.

L'État et la Région Occitanie ont annoncé des plans de soutien à l'économie, à l'échelle nationale et régionale. Le Grand Albigeois, compétent en matière de développement économique, s'inscrit dans ce cadre général et décide, au-delà des mesures d'urgence déployées déjà prises, de mettre en place son plan de soutien au tissu économique.

Le contenu du « Plan de relance de l'Albigeois » qui vous est présenté aura bénéficié de la large participation des acteurs économiques et institutionnels aux groupes de travail du "Comité de relance de l'Albigeois". Ainsi, à l'initiative de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, six réunions de travail se sont tenues depuis juillet, structurées autour de quatre thématiques :

- ⇒ Produire en Albigeois ;
- ⇒ Consommer en Albigeois ;
- ⇒ Investir en Albigeois ;
- ⇒ Innover en Albigeois.

Préalablement et afin d'appréhender l'impact de la crise sur leur activité, la Communauté d'agglomération de l'Albigeois a proposé aux dirigeants de s'exprimer sur leur situation et leurs besoins à court et moyen termes. 205 entreprises albigeoises ont répondu à l'enquête qu'elle leur a adressée sur les mois d'avril et mai.

Les orientations du « Plan de relance de l'Albigeois » s'inscrivent dans les stratégies nationales, avec « France Relance », et régionales. Le Plan est structuré autour de deux enjeux forts :

- Un enjeu de court terme : « Accompagner la reprise » ;
- Un enjeu de moyen terme : « Conforter l'Albigeois comme territoire à économie positive ».

Le volet « Accompagner la reprise » du Plan comprend :

- des actions centrées sur la prévention et l'accompagnement des difficultés :
 - ⇒ Mise en adéquation "besoins en emploi/projets de recrutement" , via la tenue de réunions mensuelles entre l'Agglomération et Pôle Emploi.
 - ⇒ Mobilisation, à l'initiative de l'Agglomération, des experts-comptables, banquiers et avocats d'affaires afin de garantir une veille proactive vis-à-vis des

entreprises.

⇒ Sollicitation de l'État en vue d'une inclusion de l'agglomération dans les processus de prévention des entreprises en difficulté.

⇒ Mise en place d'un appui spécifique aux entreprises à fort potentiel ou volume d'emplois

- des actions destinées à favoriser la consommation locale :

⇒ Création d'une cartographie interactive de l'offre locale, commerciale, artisanale et de produits agricoles.

⇒ Lancement en janvier 2021 d'une campagne de communication vers le grand public pour sensibiliser aux enjeux de la consommation locale.

⇒ Programmation d'un rendez-vous annuel grand public et professionnel autour des circuits courts et de l'E.S.S..

⇒ Lancement d'une étude en vue de l'implantation de points de retrait de commandes sur des axes passants ou au sein de magasins.

⇒ Cofinancement à 50% de 16 "diagnostics web" en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'Artisanat du Tarn.

⇒ Pérennisation du programme "boutiques web" sur 2020-2022 destiné à accompagner le développement du canal web et extension à l'artisanat de proximité.

- des actions à même de soutenir le tissu productif local :

⇒ Inscrire au budget prévisionnel un montant d'aides à l'immobilier économique en 2021 de 400k€ (contre 100k€ en 2020).

⇒ Lancer un programme visant à expertiser la chaîne de production des entreprises dans le cadre d'un conventionnement avec l'école Albigeoise In&Ma.

⇒ Mettre en œuvre un programme d'achats groupés et de mutualisation de services au profit des entreprises locales.

⇒ Réaliser une étude d'opportunité sur la création d'un pôle d'activités du réemploi et de l'économie circulaire, associant les acteurs privés de la valorisation "produit/matière".

Le volet « Conforter le Grand Albigeois comme territoire à économie positive » comprend :

- des actions à même de favoriser l'investissement des personnes morales et physiques dans le tissu économique local :

⇒ Créer un "Comité local de développement économique" piloté par l'Agglomération et fédérant les intervenants locaux et régionaux de l'accompagnement économique.

⇒ lancer une étude d'opportunité et de faisabilité d'un outil de portage territorial permettant de rendre possible et sécuriser les investissements immobiliers des entreprises.

⇒ Réaliser une étude d'opportunité de création d'une S.C.I.C. dans le domaine des circuits courts.

- des actions visant à structurer le territoire autour de pôles de compétence et de l'innovation :

de ⇒ Lancer une étude de faisabilité d'un pôle d'excellence Albigeois autour de l'hydrogène appliqué à la mobilité, s'appuyant sur les compétences et infrastructures présentes sur le territoire.

⇒ Mettre en œuvre un parcours territorial de la création d'entreprise

innovante, fédérant incubateurs, pépinière, hôtel d'entreprises, structures d'accompagnement.

⇒ Déployer, courant 2021, un programme d'accompagnement de projets innovants en entreprises.

⇒ Identifier, mettre en lumière, faciliter l'accès à la commande publique des acteurs albigeois de l'innovation, via la création d'une cartographie à visées professionnelle et grand-public s'appuyant sur des technologies innovantes développées en local.

La mise en place des mesures d'urgence prises durant la crise sanitaire et du Plan de relance représentent un effort financier de 1,3M€ pour l'Agglomération sur la seule période 2020-2021. 93% de ce montant correspond à des aides directes ou exonérations fiscales accordées aux entreprises.

Il vous est proposé d'approuver le Plan de relance de l'Albigeois, incluant les actions précitées.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis en Bureau du 22 septembre 2020,

CONSIDERANT au titre de sa compétence en développement économique la nécessité d'accompagner les entreprises dans cette phase de contraction de l'activité économique,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

5 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le Plan de relance économique de l'Albigeois,

DÉCIDE du lancement des actions déclinées,

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation des actions sont inscrits à l'exercice en cours ou feront l'objet d'une inscription aux budgets prévisionnels de 2021 et des années suivantes.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 septembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL